

JEUNESSE

## UNE BOURSE DE LA VILLE POUR SOUTENIR LES PROJETS

Âgées de treize ans à peine, Romane et Ismahane signent C album jeunesse qui dénonce les mécanismes du harcèlement collégien à éditer leur ouvrage, la ville de Pantin vient de décerner une bourse à ces deux adolescentes.

© ville de Pantin

Publié le 06 décembre 2021

L'histoire de l'ours polaire Guimauve et de Petit Pingoui, le « plus mignon petit pingouin de la banquise », c'est Ismahane Bles-Barrier qui l'a écrite. Quant à son amie, Romane Curie-Ismard, elle a conçu les illustrations à l'aide d'une tablette graphique. À travers ces deux personnages, les adolescentes abordent la problématique du harcèlement scolaire. « Nous étudions au collège Lavoisier et nous voyons bien que ce fléau touche beaucoup de monde. Cela commence par des jeux de mots sur le prénom, puis ça se poursuit par des moqueries sur le physique... Les dérives peuvent ensuite aller très loin ! Une de mes copines a dû changer de classe l'an dernier et des bagarres éclatent parfois dans les couloirs », décrit Ismahane qui a fait le choix de s'adresser aux enfants de maternelle, en imaginant un album illustré à leur portée. « Nous voulions expliquer aux jeunes enfants les réactions à adopter face au harcèlement. Et leur dire que ce ne sont pas des enfantillages comme on l'entend parfois. Nous pensons aussi qu'il ne faut pas attendre d'être au collège pour connaître le mode d'emploi face à cette situation. » Les deux auteures recommandent ainsi aux victimes de quolibets de la part de leurs camarades d'en parler aussitôt à une personne de confiance, un ami, un enseignant, un parent...

### Un bourse pour se faire éditer

Pour l'heure, l'album de 32 pages n'existe que dans une version en format PDF. Mais Ismahane et Romane ont l'ambition d'édition leur création. Pour cela, elles ont sollicité un coup de pouce de la ville. « Nous avons appris que Pantin octroyait des bourses aux 11-25 ans qui portaient un projet. Nous nous sommes donc rapprochées du Lab' où un animateur dédié nous a expliqué toutes les démarches à suivre pour obtenir un soutien financier. Nous avons ainsi rempli un formulaire, puis montré notre travail à un jury qui nous a posé beaucoup de questions. »

En octobre, la bonne nouvelle est tombée : une bourse de 350 euros leur était attribuée ! « C'est un beau signe d'encouragement », se réjouissent les adolescentes. Plus que jamais déterminées, elles contactent à présent les maisons d'édition. Dans l'attente de retours, Romane participait lors des vacances d'automne à une rencontre au théâtre du Fil de l'eau sur la thématique du harcèlement scolaire. Les deux jeunes filles aimeraient également présenter leur ouvrage dans les écoles maternelles de la ville. « Et pourquoi pas l'offrir aux enfants dès qu'il sera édité... », concluent-elles.

### Vos projets à portée de bourses !

La ville accorde des bourses aux jeunes Pantinois de 11 à 25 ans qui, comme Romane et Ismahane, portent un projet. Une commission, composée d'Elodie Salmon, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, de la responsable du pôle Jeunesse et d'un référent du Lab', se réunit chaque trimestre pour sélectionner les lauréats. Ces derniers mois, la ville a, par exemple, soutenu un candidat ayant un projet de protection animale au Costa Rica. « Nous accordons également des aides à la mobilité, pour le pass Navigo ou l'achat d'un vélo, et des bourses destinées à financer les études », ajoute l'animateur en charge d'encadrer les demandes au Lab'.

Renseignements auprès du Lab' au 01 49 15 48 09 ou directement sur place au 7, avenue Édouard-Vaillant. Ouvert le lundi de 9.30 à 12.30 et de 14.00 à 18.00, les mardi, mercredi et jeudi de 14.00 à 18.00 et le mercredi de 14.00 à 20.00.

### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 48 09

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/une-bourse-de-la-ville-pour-soutenir-les-projets-des-jeunes-pantinois-4070>

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT  
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.